

Compte-rendu Comité de Pilotage

CTS du Pays de Maurienne

6 juillet 2017

Présents : M. DURBET (Président du SPM), MM. ARNOUX, CIMAZ, GALLIOZ, GENON, RAFFIN (Vice-Présidents du SPM), Mme HARS (Vice-Présidente Conseil Départemental, référente du CTS Maurienne), M. BERNARD (Président de la CCMG), M. THEVENET, GRANGE (Conseillers départementaux 73), M. LARUAZ (CD73, SDLE), Mme DESSEMOND (CD73, Montagne et Tourisme), Mme VINCENTET (Maurienne Tourisme), Mmes DARVES, RAUX (Syndicat du Pays de Maurienne).

Excusés : M. TANGUY (Sous-Préfet de Saint Jean de Maurienne), M. CHARVOZ (Vice-Président du SPM, Conseiller départemental), M. PROVOST (Vice-Président du SPM), M. MARGUERON (Président de la CCCM), Mme CHEVALLIER (Conseillère Départementale), M. REMY (Président du Conseil Local de Développement), M. THEVENET, GRANGE (Conseillers départementaux 73), M. BACHALARD (bureau du SPM), Mme ABRY-DURAND (DT Maurienne), M. HUTTAUX (TDL Maurienne)

I/ Validation des dossiers de demande de subvention

► Développement de l'activité VAE sur la commune de Saint François Longchamp

Cf fiche action : Opération 1.2 Soutenir les modes de transport collectifs, alternatifs et adaptés

Descriptif : Le vélo est l'axe différenciateur de la Maurienne par rapport à d'autres territoires de montagne. Outre le volet touristique, le vélo peut devenir dans certains secteurs un des modes de déplacement alternatif au « tout voiture ». C'est l'objectif de la commune nouvelle de St François L. en dotant son territoire d'équipements spécifiques à la pratique du VAE (racks à vélos avec et sans recharges, signalétique) accompagnés de circuits de découverte. La pose des équipements est prévue pour le printemps 2018.

Bénéficiaire : Commune de Saint François Longchamp

Financement :

Budget prévisionnel HT	68 000 €	
CD73 – CTS	24 400 €	30%
AURA – contrat espace valléen	34 000 €	50%
Autofinancement	13 600 €	20%

Indicateurs d'évaluation :

- Amélioration et augmentation de la pratique du VAE sur la commune
- Retombées économiques de l'activité VAE sur les magasins de sport
- Nombre de circuits de découverte et d'équipements spécifiques VAE

Avis : Favorable

Remarque : Le VAE est, d'une part, un moyen de diversification touristique pour la découverte du patrimoine et un moyen de déplacement pour faciliter les courtes distances.

Le comité de pilotage souligne l'importance, comme évoqué dans le descriptif, de mettre en place des circuits de découverte de manière systématique dès que des équipements sont installés. Cela pourrait faire l'objet d'une condition à l'obtention d'une aide CTS à l'investissement. Mme Hars rappelle que ce type d'investissement génère des frais de fonctionnement permanent.

► Création de parcours d'orientation sur la commune de Saint François Longchamp

Cf fiche action : Opération 3.3.4 Aider les projets de diversification touristique

Descriptif : Suite à la réalisation de l'Espace sport orientation autour du Lac de la Grande Léchère à Montgellafrey, les élus de la commune de Saint François Longchamp souhaitent développer cette offre en créant de nouveaux parcours d'orientation répartis sur 8 secteurs.

Il s'agit de proposer des parcours balisés permettant de mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel ainsi qu'une mise en scène ludique pour les enfants.

Bénéficiaire : Commune de Saint François Longchamp

Financement :

Budget prévisionnel HT	71 000 €	
CD73 – CTS	21 300 €	30%
Autofinancement	49 700 €	70%

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de parcours balisés
- Fréquentation des parcours

Avis : Favorable

Remarque : Florence Vincendet de Maurienne Tourisme explique que les parcours d'orientation peuvent être utilisés à la fois dans une pratique sportive de courses d'orientation ou en tant que promenade ludique de découverte. Le premier parcours en Maurienne a été installé à Jarrier avec aujourd'hui une extension sur l'Arvan-Villard. Pour exemple, le Raid Obivwak a réuni cette année plus de 1700 participants dans le massif de l'Arvan.

Mme Hars ajoute que cette activité est très intéressante pour l'apprentissage de la lecture de carte, utilisation de boussoles... pour les enfants. Cela demanderait toutefois l'existence d'une carte synthétique indiquant l'ensemble des parcours de Maurienne.

► Famille en fête – Actions communes vallée

Cf. fiche-action 4.4.2 Soutenir les manifestations d'actions sociales

Descriptif : En 2017, aura lieu la quatrième édition de « Famille en Fête ». Evènement se déroulant sur l'ensemble du territoire de la Maurienne, il est coordonné par le collectif « famille en fête » composé de l'ensemble des structures jeunesse de Maurienne. Ce collectif s'appuie, une nouvelle fois, sur des valeurs fortes :

- Favoriser le lien social : mixité des publics, intergénérationnel, mixité social...
- Permettre l'accès à tous par notamment la gratuité des activités
- Favoriser l'implication des parents, les rendre acteurs et non pas uniquement consommateurs
- Valoriser le lien parents-enfants

Pour cette nouvelle édition le thème « **vivre la diversité** » a été retenu par le collectif en développant les items suivants :

- Le genre
- Les origines géographiques et culturelles
- Le handicap
- Les générations

Actions communes sur l'ensemble des structures partenaires :

- Création d'un jeu de société qui prendra la forme de la Maurienne avec des questions adaptées à différentes tranches d'âge sur les items retenus
- Conférence-formation : « Egalité fille garçon parlons-en » sous forme de temps d'échange de savoir entre les structures
- Spectacles pour les familles

Chaque territoire proposera cette manifestation à des périodes différentes :

Modane : du 2 au 7 octobre

Lanslebourg : du 9 au 14 octobre

Saint-Michel de Maurienne : du 16 au 21 octobre

La Chambre : du 13 au 18 novembre

Aiguebelle : du 20 au 25 novembre

Saint Jean de Maurienne : 27 novembre au 9 décembre

Une large communication sera faite auprès de la presse locale, Maurienne TV mais aussi via les panneaux d'affiches, les cartables des enfants...

Indicateurs d'évaluation :

- le nombre de personnes/structures impliquées dans l'organisation
- le nombre de personnes présentes sur la manifestation
- le nombre d'échanges du collectif et le contenu de ces échanges.
- les retombées à plus long terme : fréquentation des conférences, participation aux sorties familles, participation de nouvelles familles aux accueils de loisirs, mixité des familles...
- la cohérence des manifestations à l'échelle de la vallée

Avis : Favorable pour l'ensemble des dossiers ci-dessous

Remarque : Mme Hars fait part au comité de pilotage des injonctions de l'Etat envers les Départements afin de s'appuyer sur leurs réseaux pour traiter certains sujets comme la santé. Le réseau « Famille En Fête » pourrait, de ce fait, être amené à traiter des thématiques imposées par le Département dans leurs prochaines éditions.

► Famille en fête – Maurienne Galibier

Cf. fiche-action 4.4.2 Soutenir les manifestations d'actions sociales

Descriptif : Une semaine entre le 16 et 21 octobre sera consacré à l'évènement « Famille en Fête » sur la communauté de Communes Maurienne Galibier avec un temps fort sur la journée du samedi 21 octobre mêlant animations festives et activités.

Bénéficiaire : Communauté de Communes Maurienne Galibier

Financement :

Budget prévisionnel TTC	8 000 €	
CD73 – CTS	2 400 €	30%
REEAP73	4 000 €	50%
Autofinancement	1 600 €	20%

► Famille en fête – DECLICC

Cf. fiche-action 4.4.2 Soutenir les manifestations d'actions sociales

Descriptif : Une semaine entre le 13 et 18 novembre sera consacrée à l'évènement « Famille en Fête » sur la communauté de Communes du Canton de la Chambre avec un temps forts sur la journée du samedi.

L'implication des parents, enfants, jeunes, des professionnels sera mis en place en amont de la semaine pour organiser des ateliers autour de la différence.

Sur cette semaine sera organisée un spectacle dédié à la petite enfance, une conférence-débat sur les enfants Dys et le jeu tournera dans les écoles.

Bénéficiaire : DECLICC

Financement :

Budget prévisionnel TTC	4 850 €	
CD73 – CTS	2 400 €	50%
REAAP (en attente de validation)	(900 €)	
Autofinancement	2 450 €	50%

► Famille en fête – Modane

Cf. fiche-action 4.4.2 Soutenir les manifestations d'actions sociales

Descriptif : Sur Modane, cette action se déroulera à partir du lundi 2 octobre avec un spectacle, projection d'un documentaire sur le peuple massaï. Lors des TAP, le jeu de plateau et une malle pédagogique sur la différence feront l'objet d'animations. Le temps fort est programmé le samedi 7 octobre.

Bénéficiaire : Centre communal d'action sociale de Modane

Financement :

Budget prévisionnel TTC	9 306 €	
CD73 – CTS VL	4 600 €	50%
REAAP	2 800 €	30%
Autofinancement	1 906 €	20%

► Famille en fête – Cœur de Maurienne Arvan

Cf. fiche-action 4.4.2 Soutenir les manifestations d'actions sociales

Descriptif :

Le jeu de société sera présenté dans différentes structures enfance de la 3CMA et les autres structures présentes sur le territoire : multi-accueil, accueil de loisirs, médiathèque...

Ce jeu donnera lieu à des animations dans les lieux d'accueil :

- Préparation par les centres de loisirs d'un kamishibai (histoire dessinée) et présentation de ce dernier au multi-accueil et micro-crèche
- Préparation de chants et comptines sur la thématique par les éducatrices du multi-accueil

Bénéficiaire : Communauté de Communes Cœur de Maurienne

Financement :

Budget prévisionnel TTC	4 692 €	
CD73 – CTS	938 €	20%
REAAP	1 408 €	30%
Autofinancement	2 346 €	50%

Remarque copil : le plan de financement devra être modifié à la marge afin d'atteindre le seuil de 1 000 € de subvention pour le CTS.

► Famille en fête – Haute Maurienne Vanoise

Cf. fiche-action 4.4.2 Soutenir les manifestations d'actions sociales

Descriptif :

Le jeu de société sera utilisé toute la semaine par les TAP et le périscolaire de l'ensemble des communes. Des ateliers seront mis en place par des bénévoles lors de la journée Famille en fête

Bénéficiaire : Communauté de Communes Haute Maurienne Vanoise

Financement :

Budget prévisionnel TTC	6 515 €	
CD73 – CTS	1 303 €	20%
CD73- Savoie en scène	500 €	8%
REEAP	2 999 €	46%
Autofinancement	1 713 €	26%

► Famille en fête – Porte de Maurienne (pour rappel)

Cf. fiche-action 4.4.2 Soutenir les manifestations d'actions sociales

L'action Famille en Fête a été présentée devant le comité de pilotage du 31 janvier 2017 dans le cadre de son action plus globale en faveur du soutien à la fonction de parents.

Bénéficiaire : Association d'Animation du Canton d'Aiguebelle

► Animation « Programme Séniors en Vacances » du foyer logement Pré-Soleil

Cf. fiche-action 4.3.2 Accompagnement au vieillissement et lutte contre l'isolement

Descriptif : dans le cadre de son projet d'animation annuel, l'animatrice et la directrice ont proposé aux résidents et aux membres du club des Aînés ruraux de Modane, le programme « Séniors en vacances 2017 » proposé par l'ANCV. 35 inscriptions (17 résidents, 14 séniors et 4 accompagnateurs) ont été validées par l'ANCV.

Afin de réduire le coût de séjour pour les résidents, le CCAS de Modane sollicite une participation du Département au titre du CTS.

Bénéficiaire : CCAS de Modane

Financement :

Budget prévisionnel TTC	18 771 €	
CD73 – CTS VL	4 000 €	21%
Etat ANCV	3 885 €	21%
CARSAT	2 000 €	11%
Participation usagers	4 076 €	21%
Autofinancement	4 870 €	26%

Indicateurs d'évaluation :

- satisfaction des usagers

Avis : Défavorable

Remarque : Le comité de pilotage donne un avis défavorable à ce dossier par souci d'équité territoriale envers les autres EPHAD de la vallée qui réalisent ce type de sortie même si la lutte contre l'isolement des personnes âgées reste un enjeu majeur pour le territoire. L'enveloppe du CTS devra être recalibrée suite à la définition d'une nouvelle politique.

Pour cette année encore, en fonction de leur projet d'animation, les deux foyers logement peuvent déposer un dossier de demande de subvention dans une enveloppe globale définie de 10 000 €.

II/ Dossiers de subvention supplémentaires

Elaboration d'un Schéma de Cohérence des Sentiers : La Communauté de Communes Maurienne Galibier dans le cadre de son plan d'actions Espace Valléen, souhaite réaliser une étude préalable aux investissements. L'objectif est d'identifier, structurer et promouvoir une offre d'itinérance à destination d'un public familial.

Bénéficiaire : Communauté de Communes Maurienne Galibier

Financement :

Budget prévisionnel HT	50 000 €	
CD73 – CTS	6 000 €	12%
AURA – Espace Valléen	20 000 €	40%
Autofinancement	24 000 €	48%

Avis : Favorable

Remarque :

Mme Hars informe le comité de pilotage de deux dossiers reçus en direct auprès du Département :

Création d'une Maison d'Assistances Maternelles (MAM) à Villarodin le Bourget : ce projet porté par la commune et mis en gestion auprès de l'association sera un équipement présentant les mêmes normes qu'un équipement collectif. Ainsi, en cas de défection de la MAM, la collectivité pourra reprendre l'activité en crèche collective de 16 places. A raison de 3 500 € TTC par place, l'aide du CTS proposée est de 56 000 €. Le FAST (Fonds d'Accompagnement et de Soutien Territorial, cf Démarche Grand Chantier Lyon-Turin) intervient à hauteur de 28 700€.

Avis : Favorable

Remarque : M. Raffin s'interroge sur une éventuelle déstabilisation des accueils collectifs de Modane et Aussois du fait de l'ouverture de ce nouveau lieu. Mme Hars assure que cet équipement répond à un réel besoin et que les assistantes maternelles de la MAM ont déjà leurs contrats.

Augmentation de l'intervention de l'aide départementale pour le centre socio-culturel d'Aiguebelle : la subvention de 66 666 € HT accordée pour la construction neuve d'un centre socio-culturel à Aiguebelle représente 3.6% du coût total de l'équipement. Il est proposé de porter la participation du Département à 100 000 € à même hauteur que la Région Auvergne Rhône-Alpes au titre du Contrat Ambition Région. Ce complément sera prélevé sur la part restante à affecter.

Avis : Favorable

Remarque : Lors du dernier comité de pilotage, il avait été souligné l'importance de globaliser les subventions sur les équipements et de ne plus les traiter par thématiques (sport, culture, services). Ce dossier en est une bonne illustration.

III/ Présentation de la politique touristique départementale

Edwige Dessemond, chargée de mission tourisme et montagne au Département, présente la politique Départementale en faveur du tourisme et de la montagne (cf : présentation ci-jointe).

Le Département insiste sur la nécessité de fluidifier le parcours client dans les territoires. Cela doit être simple, visible, fluide.

Préconisations techniques :

- ✓ Activités de découverte du territoire, E. Dessemond indique que les clients veulent « voir du beau ».
- ✓ Professionnalisation des acteurs, l'agence Départementale peut accompagner les territoires sur les attentes clientèles via des prestations payantes.
- ✓ Immobilier de loisirs : il est à noter que la Haute Maurienne Vanoise s'est dotée d'ingénierie et a commencé à travailler sur des outils de gestion des données.

Puis Florence Vincendet, directrice de Maurienne Tourisme, présente les grandes orientations qui se dessinent pour le tourisme à l'échelle Maurienne. Elle précise que les axes stratégiques font suite à un travail réalisé dans un premier temps par les élus début juin puis approfondie lors d'une réunion plus technique en présence des directeurs d'office du tourisme et des élus des collectivités. Ce travail sera poursuivi dans le cadre d'un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA en cours).

Les attentes auprès d'une structure touristique Maurienne concernent (voir document joint) :

- ✓ La fédération et la coordination des acteurs
- ✓ La construction de produits et leur commercialisation sur de la grande itinérance pédestre et cyclo

Eric Laruz s'interroge sur la volonté des entités infra-territoriales à vendre des produits Maurienne. Par ailleurs, l'itinérance étant en plein essor, la mise en marché d'une offre structurée qui dépasse les limites administratives sera un enjeu pour la Maurienne.

Concernant la réalisation d'une signature Maurienne, Mme Hars mentionne l'existence de différentes marques : Savoie Mont Blanc, Parc National de la Vanoise... Il ne faut pas que ces différentes marques s'étouffent les unes les autres.